

Extrait du Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique

<http://journal.coherences.com/article51.html>

# **Prospective : les groupements productifs locaux GPL**

- 5 Anthropologie appliquée - Entreprises humaines - La mutation des entreprises -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juillet 2004

---

**Copyright © Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique - Tous**

**droits réservés**

---

**La coopération des entreprises sur un territoire, lorsqu'elle touche directement à leurs affaires se heurte à la rationalité individualiste de concurrence qui règne. Cette culture peut être dépassée sur le terrain de la participation au bien commun du territoire habité. C'est une culture et une logique de concourance qui alors voit le jour.**

### **FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE GROUPEMENTS D'ENTREPRISES LOCAUX**

Si quelques exemples typés (districts italiens, cluster) alimentent la réflexion, c'est surtout la réussite de l'idée qu'il faut enregistrer. En effet la réalité, les entreprises, semblent résister aux arguments pourtant tellement rationnels des experts.

La question posée de coopération locale entre des entreprises se situe à la charnière de deux logiques, de deux rationalités tout à fait opposées.

Logique d'indépendance d'un côté et rationalité économique de l'autre.

il y a d'un premier côté la volonté d'indépendance traditionnelle des entrepreneurs tendant même à se couper de leur milieu pour former avec l'ère industrielle une "autre société", celle des techniciens et des gestionnaires. Même si l'époque a privilégié telle ou telle priorité, la logique relationnelle des entreprises est dominée, on le sait, par un esprit de concurrence et d'indépendance jalouse vis-à-vis de tout ce qui tenterait d'aliéner une certaine idée de liberté.

Le paradoxe c'est que c'est une rationalité sourcilieuse qui est censée présider au fonctionnement et au développement des entreprises, tel qu'on l'enseigne ou on en fait profession dans les milieux spécialisés. C'est au nom à la fois d'une "déstabilisation" du jeu économique et d'une rationalité optimisée qu'on dessine comme évidence la nécessité de telles coopérations. Comme si la raison gouvernait les décisions en la matière.

Même la raison doit se soumettre au Sens de la liberté et de l'indépendance des entreprises sur le plan économique. La raison ne vaut que si elle nourrit le Sens. Là sont les clés de l'échec pratique de ce type de raisonnement purement rationnel mais qui méconnaît le Sens qui anime les parties prenantes.

### **Une remise en question du Sens de l'entreprise, valeurs et légitimité.**

Il y a une autre tendance qui, au terme de la séparation d'intérêts entre entreprises et société locale se trouve aujourd'hui profondément déstabilisée avec la mondialisation et ses délocalisations. L'entrepreneur se veut indépendant certes mais pas pour autant un nomade ou un aventurier sans racines, sans un lieu pour habiter et pour vivre.

C'est une mutation de civilisation qui fait par ailleurs émerger la conscience communautaire de territoires là où l'individualisme et le goût de l'indépendance ont régné en maîtres.

Les motivations et les enjeux ne sont plus ceux de la logique précédente. Prise de conscience et constitution de communautés territoriales au lieu de simples systèmes de fonctionnement territoriaux. Émergence du Sens du bien commun comme liant la communauté territoriale autour d'un devenir partagé. Ancrage sur des racines culturelles et

les opportunités du futur pour un libre positionnement et une ambition territoriale originale. Cela n'a été le cas ni avec l'industrie ni avec le régime tutélaire qui ont dominé aux siècles précédents.

Du coup l'économie est un concept qui se révèle d'abord communautaire à toutes les échelles plutôt que d'être une sorte de système général répondant à des "lois naturelles".

Du coup les relations de l'entreprise et même sa légitimité sont réenvisagées du point de vue d'une "libre concurrence" au bien commun d'une communauté locale de référence (en général locale).

Il y a là une émergence encore peu consciente mais néanmoins intuitive qui se heurte aux argumentations de la tendance traditionnelle.

L'alternative se présente ainsi :

- ▶ ou bien c'est dans les coeurs qui se construisent des "concourances" entre des entreprises dans le contexte d'une économie du bien commun (biens et services du bien commun) celui qui est partagé au sein d'une communauté territoriale,
- ▶ ou bien c'est dans les cerveaux (de plus en plus électroniques) que des rationalisations de la gestion des choses qui a elle perdu le Sens des affaires humaines vont continuer à prospérer.

L'Humanisme Méthodologique est un recours qui n'ignore pas les rationalités mais les met au services des logiques humaines pertinentes.

Du coup c'est à des motivations partagées, des ambitions communes que l'on fera appel.

- ▶ la capacité de dire "nous" avec d'autres dans une communauté territoriale,
- ▶ la capacité de dire "je" collectivement dans cette communauté pour vouloir un avenir et proférer une ambition,
- ▶ la capacité de réancrer l'entreprise et lui donner un Sens communautaire qui en légitime et assure la pérennité.

Les aventures mondialisées restent tout à fait pensables dès lors qu'il y a un port d'attache et des valeurs qui s'y attachent.

C'est un nouveau modèle d'entreprise, l'entreprise communautaire, à toutes les échelles que révèle, conceptualise et rend opérationnel l'Humanisme Méthodologique. Trois aspects le caractérisent .

1 - D'abord l'ancrage communautaire de l'entreprise autour du Sens du bien commun d'une communauté territoriale (en général mais aussi d'autres sont possibles ou ont existé dans l'histoire). Il légitime et engage les "concourances" et les solidarités qui donnent aux entreprises qui s'y réfèrent des gages de pérennité et une confortation locale.

Le Sens des coopérations n'est pas là de pure rationalité mais l'expression d'une concurrence commune aux enjeux partagés avec le territoire.

2 - Dans un monde où la donne est changeante et les mutations sans cesse nécessaires Il ne s'agit pas seulement de s'y adapter et se dissoudre dans ces normes changeantes mais d'en maîtriser les opportunités. Le partage de ressources, pas spécialement locales, vise à ce que chaque entreprise soit dotée d'une compétence stratégique (ex : veille, innovation, prospective, méthodes de management de projets,).

3 - Enfin des coopérations opérationnelles sur des projets dont la performance est liée avec l'ubiquité des parties prenantes, souvent très loin des bases de l'entreprise.

On voit ainsi que les coopérations inter entreprises peuvent être de tous ordres et à ne pas confondre.

1- Partage du Sens du bien commun dans une communauté territoriale locale par laquelle sont définies des ambitions et aussi des rôles et des responsabilités,

2 - Partage de ressources stratégiques (veille, management de projet, compétence collective et professionnalisme, maîtrise de processus (humain) d'innovation. Ce partage n'est plus localisé ni pour ses ressources, ni pour ses utilités.

3 - Partage opérationnel qui, lui, est directement lié avec les conditions extérieures quelque fois lointaines.

Alors les systèmes productifs locaux ? Ils visent un partage de type 3, le moins justifié localement, sauf dans ces "parcs" technopolitains ou ces clusters dont le concept, déjà ancien, s'épuise plus vite que les esprits qui en ont adopté le modèle.

C'est la logique du devenir des communautés territoriales qui donne un Sens à l'entreprise communautaire et à un devenir commun. C'est elle qui permettra aux entreprises locales de partager une ambition communautaire qui les dépasse et en tirer les conséquences stratégiques ou opérationnelles.

Ce n'est pas le raisonnement opérationnel qui peut justifier la solidarité d'environnement local mais la perspective partagée du devenir de la communauté territoriale.

L'Humanisme Méthodologique avec son programme "Mutation" apporte les voies et les moyens pour les entreprises comme pour les territoires de s'engager dans cette voie là où les impasses pratiques démontent sans cesse les argumentaires rationalisés. Il propose trois approches.

L'approche territoriale communautaire du devenir économique local.

Le partage d'une vision prospective de la place des entreprises et leur devenir dans la mutation.

La recherche de voies pertinentes de transformation et de mutation selon les conditions locales et les spécificités de chaque entreprise.

Juin 2004